

Éléments de correction

La croissance économique s'oppose-t-elle à l'environnement ?

Analyse du sujet

Il s'agit d'un sujet de discussion. Il vous est demandé de montrer dans quelle mesure croissance économique et préservation de l'environnement sont opposées/contradictoires, ou au contraire, dans quelle mesure elles sont compatibles (c'est-à-dire dans quels cas/à quelles conditions/« selon qui ? » croissance et préservation de l'environnement peuvent être conciliables). Autrement dit : est-il possible d'avoir de la croissance sans engendrer des effets néfastes sur l'environnement ?

En 1972, le Club de Rome publie un rapport intitulé « Halte à la croissance », qui tire la sonnette d'alarme : la croissance infinie n'est pas possible dans un mode aux ressources finies. La croissance économique désigne l'augmentation de la production de richesses sur une longue période. Kuznets la définissait comme la capacité d'un pays à offrir un gamme sans cesse élargie de biens économiques à sa population. L'augmentation de la quantité de biens et services produits et consommés d'année en année a nécessairement un impact sur l'environnement, au sens d'ensemble d'éléments qui entourent l'homme et qui rendent possible la vie humaine. L'environnement a longtemps été ignoré par la science économique. Il est aujourd'hui assimilé à un capital (le capital naturel) dont le stock varie à la hausse ou à la baisse. L'environnement est composé à la fois de biens communs (à la fois non exclusifs mais rivaux, comme les ressources naturelles renouvelables comme les forêts, les réserves halieutiques, l'eau douce, ou bien comme l'air...) et de biens publics (non exclusifs et non rivaux, comme le climat ou la biodiversité). Créer davantage de richesses pour satisfaire les besoins sans cesse croissants d'une population en augmentation suppose d'exploiter de plus en plus ce capital naturel. La question qui se pose est de savoir si l'exploitation qui est faite aujourd'hui de ce capital naturel pour assurer la croissance est compatible avec la préservation de l'environnement. Autrement dit, il s'agit de savoir si la croissance économique est possible tout en limitant les atteintes au capital naturel, et si c'est le cas, à quelles conditions. Cette interrogation est au cœur des réflexions qui ont conduit à définir la notion de développement durable, ce mode de développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes tout en garantissant que les générations futures pourront satisfaire les leurs. La préservation de l'environnement est l'un des trois piliers du développement durable tel qu'il a été défini dans le Rapport Brundtland de 1987 [Mais attention : le sujet ne porte pas sur le développement durable en tant que tel, seulement sur la dimension environnemental du DD !]

En fin de compte, on arrive à la problématique suivante : si la croissance économique telle qu'elle est conçue aujourd'hui implique d'importantes atteintes au capital naturel et semble incompatible avec la préservation de l'environnement, il semble cependant possible de concevoir un mode de croissance qui soit plus respectueux de l'environnement et ainsi de mettre la croissance au service de la préservation du capital naturel.

Notions mobilisables :

Capital naturel, empreinte écologique et biocapacité – dépassement écologique (ou dette écologique), biens communs, externalités négatives, courbe environnementale de Kuznets, politiques climatiques, soutenabilité faible/forte, degré de substituabilité des capitaux, développement durable, progrès technique, innovation, décroissance

Analyse des documents

Document 1 : Document très riche qui permettait d'illustrer l'idée que la croissance économique (la production a été multipliée par 14 en 1 siècle), liée à l'augmentation de la population (multipliée par 4 sur la même période) et à la transformation des modes de vie (la production a augmenté beaucoup plus vite que la population) implique une exploitation du capital naturel importante (diminution de 20 % de la surface forestière, exploitation des réserves halieutiques, augmentation de la consommation d'eau, multiplication par 13 de la consommation d'énergie) et des dégradations de l'environnement (pollution de l'air avec le dioxyde de soufre, accélération de l'effet de serre avec le dioxyde de carbone).

Croissance économique → exploitation des ressources (matières premières, énergie, terres agricoles, écosystèmes...) → épuisement des ressources + pollution (pluies acides, mais aussi pollution des sols, déchets...) + effet de serre et changement climatique.

Document 2 : Illustration de l'amélioration de l'**efficacité énergétique** de la production depuis les années 1970 dans les pays développés : pour produire 1 million de dollars de richesse, la quantité de CO₂ émise a été divisée par 2 dans le monde. Le niveau d'émission de CO₂ en Chine a baissé plus fortement : la Chine émettait 2 800 t de CO₂ pour produire 1 million de \$ de richesses en 1977, et 3,5 fois moins en 2011 d'après l'AIE. On peut faire le lien avec la **courbe environnementale de Kuznets** (qui veut que le degré de pollution augmente dans un 1^{er} temps avec le développement économique, puis diminue au-delà d'un certain niveau de développement). Ce document montre donc qu'on peut envisager une croissance qui permette de préserver l'environnement (si les tendances observées se poursuivent). On peut toutefois noter que l'amélioration de l'efficacité énergétique ne progresse que peu depuis les années 2000...

Document 3 : Illustration d'une activité qui constitue une réserve de croissance et qui permet de préserver l'environnement : les « éco-activités », c'est-à-dire toutes les activités dont la finalité est de préserver, d'entretenir, de réparer l'environnement (agriculture biologique, énergies renouvelables, traitement des déchets, des eaux, R&D dans le domaine des nouveaux matériaux, des nouvelles énergies, équipement/isolation des bâtiments... Ce secteur des éco-activité connaît un dynamisme économique certain (5,6 % de croissance en 2011, contre 1,2 % de croissance de l'ensemble de l'économie). Même si elles représentent encore

une part faible de la richesse produite (un peu plus de 2 % de la production française) → elles constituent une réserve de croissance et d'emplois.

Document 4 : Une illustration du phénomène de changement climatique. La température moyenne observée en France depuis le début du XX^{ème} siècle ne cesse d'augmenter. La température moyenne décennale observée au cours des années 1910-1940 est inférieure à la moyenne des températures observées sur la période 1961-1990. Au contraire, les températures moyennes décennales sont aujourd'hui très supérieure (de près d'1 d°) aux températures moyennes observées entre 1961 et 1990.

Plan détaillé

I – La croissance économique actuelle ne semble pas compatible avec la préservation de l'environnement

L'augmentation continue des quantités de biens et services produits engendre d'importantes externalités négatives sur l'environnement (A), ce qui laisse penser que la préservation de l'environnement suppose de renoncer à la croissance (B).

A. Produire toujours plus engendre d'importantes atteintes au capital naturel (externalités négatives)

1) L'augmentation des quantités produites implique un épuisement des ressources

- épuisement des ressources naturelles non-renouvelables (*document 1*) : hausse de la production (PIB mondial $\times 14$ entre 1890 et 1990) pour répondre aux besoins d'une population croissante (population $\times 4$ sur la même période) → augmentation de l'utilisation des matières premières et d'énergie (consommation d'énergie $\times 13$) → diminution des stocks de ressources disponibles (énergies fossiles comme le pétrole, le charbon, minerais, métaux...). Par exemple, d'ici 2050, le stock mondial de cuivre sera épuisé. Idem pour le pétrole, l'uranium, le gaz...
- épuisement des ressources naturelles renouvelables (tragédie des communs) : la plupart des ressources naturelles renouvelables sont des biens communs, c'est-à-dire des biens non exclusifs mais rivaux. Pour produire plus, les hommes sont incités à exploiter ces ressources à un rythme supérieur à celui de leur renouvellement, puisque personne n'est empêché d'accéder à ces ressources → disparition de ces ressources (elles ne peuvent se reconstituer). Ex (*document 1*) : déforestation (pour le bois, pour défricher de nouvelles terres agricoles, pour agrandir les villes...) ou surpêche.

2) La croissance économique implique également une augmentation des pollutions

- augmentation des quantités de déchets : l'augmentation des quantités produites, notamment des biens industriels comme les appareils électro-ménagers ou l'automobile (*document 1* : production industrielle $\times 40$) provoque une augmentation considérable des déchets, puisque ces biens ont une durée de vie limitée et qu'ils sont difficilement réutilisables. Il faut stocker ces déchets ou les brûler, ce qui contribue à détériorer l'environnement. À quoi on peut ajouter dans le monde occidental une tendance à la surconsommation et au gaspillage (changement très régulier de téléphone ou d'automobile à mesure que les modes évoluent).
- augmentation des pollutions des sols, de l'air et des eaux : les modes de production intensifs, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de l'industrie, utilisent beaucoup de produits chimiques plus ou moins toxiques (par exemple, des produits phytosanitaires en agriculture). L'augmentation des quantités produites suppose donc que les entreprises utilisent de plus en plus de ces produits, qui se retrouvent ensuite dans l'air (particules fines, « smog », SO₂ responsable des pluies acides), dans les eaux de surface (ex : le Rhône dont l'eau est saturée en PCB et dont il est interdit de consommer les poissons, ou bien les boues rouges dans la Méditerranée au large de Gardanne) ou souterraines (pollution des nappes phréatiques).

3) La concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère provoque enfin un réchauffement climatique

- L'utilisation croissante des énergies fossiles dans l'industrie, le développement des transports (qui brûlent de l'essence), le chauffage des maisons conduisent à une augmentation très importante des émissions de CO₂, principal gaz à effet de serre (GES), dont les émissions ont été multipliées par 17 au cours du XX^{ème} siècle (*document 1*).
- La concentration de ces GES dans l'atmosphère contribue à l'effet de serre qui conduit à une augmentation de la température moyenne observée à la surface de la terre. Ex : France (*document 4*).
- Le changement climatique met en péril nos modes de vie actuels : montée des eaux due à la fonte des glaciers, acidification des océans qui menace un peu plus les réserves halieutiques, modification des courants marins qui accroît le risque de tempêtes, d'ouragan mais aussi de sécheresse, modification des conditions de culture de certaines plantes... Le rapport Stern publié en 2006 évalue le coût du réchauffement climatique à plus de 5 % du PIB mondial.

La croissance économique porte atteinte durablement au capital naturel, ce qui menace même la poursuite de la croissance sur le long terme. Pour les tenants de la soutenabilité forte, il est donc nécessaire de repenser la place de la croissance dans nos économies pour pouvoir préserver l'environnement et garantir un développement durable.

B. La préservation de l'environnement passe donc par l'arrêt de la croissance selon les théoriciens de la soutenabilité forte

1) Il est nécessaire de préserver le capital naturel car il ne peut pas être remplacé, et qu'il est indispensable à l'homme

- Le capital naturel remplit trois fonctions essentielles : fonction de ressource, fonction d'absorption des déchets, fonction de réserve d'habitat.
- Le capital naturel détermine la biocapacité d'un territoire. Actuellement, les pays développés ont une empreinte écologique très supérieure à la biocapacité de leur territoire. L'empreinte écologique désigne la surface qui est nécessaire pour assurer la production de richesse et permettre l'absorption des déchets. La plupart des Occidentaux, mais également les pays du Proche et du Moyen-Orient, les pays d'Asie ont une empreinte écologique supérieure à leur biocapacité. Si tous les habitants de la planète avaient le même mode de vie qu'un Américain, il faudrait 5 planètes pour fournir toutes les ressources nécessaires et pour adsorber tous les déchets.
- L'histoire de l'île de Nauru dans le Pacifique illustre parfaitement et dramatiquement les limites de la croissance économique.

2) Il est donc nécessaire de limiter la croissance, voire de tendre vers une décroissance pour préserver l'environnement

- Préserver les ressources naturelles pour atteindre un développement durable suppose donc de réduire drastiquement les atteintes à l'environnement, ce qui implique de repenser nos modes de consommation et de production. C'est ce qui préconisait le rapport Meadows en 1972 (réduire la croissance démographique et la croissance économique pour préserver les ressources naturelles).
- Il faut modifier en profondeur le fonctionnement de nos économies : relocaliser les productions pour diminuer les transports, recycler, réparer, récupérer (décroissance) et limiter les consommations « inutiles » (laver sa voiture avec de l'eau potable...). L'objectif est de diminuer l'empreinte écologique. Cela passe par un changement radical de la conception de nos modes de vie et par la désacralisation de la croissance. Il s'agit de renoncer à l'inutile et au superflu pour se concentrer sur l'essentiel (qui ne passe pas nécessairement par la production et la consommation marchande), de façon à permettre aux plus pauvres d'améliorer leur niveau de vie et répondre correctement à leurs besoins essentiels (concept de la sobriété heureuse de Pierre Rhabi).

Le mode de croissance que nous connaissons aujourd'hui semble donc difficilement conciliable avec le respect de l'environnement. Pourtant, pour les partisans de la soutenabilité faible, la croissance peut être un outil au service de la préservation de l'environnement.

II – Mais la croissance peut être mise au service de la protection de l'environnement

La croissance économique dégage des ressources supplémentaires qui peuvent permettre de protéger et d'entretenir le capital naturel (A). Mais réorienter la croissance vers une « croissance verte » suppose une intervention volontariste des pouvoirs publics (B).

A. La croissance peut être un outil qui permet de protéger et d'entretenir le capital naturel

1) La croissance économique alimente le progrès technique et l'innovation qui permettent de préserver le capital naturel

- La croissance économique dégage des ressources qui peuvent être investies dans des dépenses de R&D afin de mettre au point des innovations permettant d'économiser les matières premières et l'énergie. On assiste par exemple à l'amélioration de l'efficacité énergétique des processus de production et des biens de consommation. Produire réclame de moins en moins d'énergie : *document 2*. Développement d'appareils électroménagers qui consomment moins d'eau ou d'électricité, d'automobiles qui consomment moins d'essence, ... On peut faire référence ici à la courbe environnementale de Kuznets.
- Les mécanismes de marché permettent d'alimenter ce processus : une ressource qui se raréfie voit son prix augmenter. Les agents économiques vont donc chercher à limiter leur utilisation de cette ressource, de façon à limiter leurs coûts. Grâce aux mécanismes de marché (effet-prix), la croissance peut se poursuivre en diminuant les atteintes à l'environnement.
- La croissance économique permet d'accumuler des capitaux qui peuvent compenser la diminution du stock de capital naturel (thèse de la soutenabilité faible). Il est possible de pallier la disparition de certaines ressources par la mise au point de nouveaux matériaux ou de nouvelles sources d'énergie. Ex : disparition du pétrole → « bio-plastiques » à partir d'amidon de maïs ou agrocarburants, disparition des poissons sauvages → fermes aquacoles. C'est la croissance qui permet de financer les investissements nécessaires pour adopter des modes de production plus « propres » et diminuer le niveau de pollution des entreprises.

2) La protection de l'environnement est un secteur économique porteur de croissance

- Développer de nouvelles ressources (énergies renouvelables) et protéger les ressources existantes, permettre leur renouvellement (gestion et traitement des eaux, transports propres, urbanisme)... sont autant d'activités qui peuvent être prises en charge par des entreprises privées ou par des administrations publiques, et qui sont à l'origine d'un processus de croissance. Création d'emplois → distribution de revenus → hausse de la consommation → croissance économique qui permet de préserver l'environnement.
- Le secteur des « éco-activités » en France illustre parfaitement cette idée : secteur plus dynamique que l'activité globale et qui crée plus d'emplois que dans l'ensemble de l'économie (chiffres du *document 3*).

Pour les partisans de la soutenabilité faible, la croissance n'est pas simplement la cause des problèmes environnementaux, elle en est également la solution, puisqu'elle alimente le progrès technique qui limitera les atteintes au capital naturel. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans l'émergence de nouvelles formes de croissance plus respectueuses de l'environnement.

B. Les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer pour permettre le passage à un mode de croissance compatible avec le respect de l'environnement

- 1) Des politiques pour modifier les comportements des producteurs et des consommateurs
 - La taxation et les subventions permettent d'inciter les agents économiques à modifier leur consommation ou leur mode de production. Ex : taxe carbone pour internaliser le coût des externalités liées notamment aux déplacements et relocaliser les productions. Ex : bonus-malus automobile pour inciter les ménages à s'équiper en voitures émettant peu de CO₂, et donc contribuant moins à l'effet de serre. Ex : subventionner les entreprises innovantes dans les nouveaux secteurs (économies d'énergie, nouveaux matériaux) et développer des pôles de compétitivité (comme à Bordeaux : pôle de compétitivité autour du pin et de ses applications industrielles). De plus, la taxation génère un double dividende (puisque'elle est synonyme de recettes fiscales supplémentaires qui peuvent être mises au service de la préservation du capital naturel).
 - Le marché des quotas (Kyoto 1997) : permet de maîtriser la diminuer des émissions de GES puisqu'un plafond est fixé dès le départ.
 - La réglementation pour imposer des « bonnes pratiques » ou interdire les activités les plus néfastes à l'environnement. Ex : quotas de pêche pour préserver les ressources halieutique, l'interdiction des sachets plastiques non recyclables dans les grandes surfaces, le développement du tri sélectif et du recyclage dans les structures publiques...
- 2) Une nécessaire coordination internationale
 - Une multitude de sommets et de lieux de discussion entre les différents pays pour tenter de concilier des intérêts divergents : depuis la Conférence de Rio de 1992, les différents « sommets climat » et les COP, comme celle de Paris fin 2015.
 - Des accords et des traités sont nécessaires pour mettre en place des mesures à l'échelle de la planète, comme le nécessite le climat qui est un bien public mondial. Par ex : le protocole de Kyoto, qui donné naissance en Europe au plus grand marché des permis négociables, le protocole de Montréal de 1987 interdisant l'utilisation des CFC et signé par 189 pays a permis de réduire durablement le trou dans la couche d'ozone et de limiter les impacts négatifs de cet appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique sur l'environnement et sur la santé humaine.